



République française
TARN

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN CEROU VERE

SALLES

Extrait du Registre des délibérations

Séance du jeudi 5 mars 2026

Date de la convocation: 23/02/2026

**Membres en
exercice : 26**

*cing mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Christian PUECH,*

Présents : 21

Votants : 21

Présents : Alex BRIERE, Rolland COUGOUREUX, Christian PUECH, Gilbert DALMAYRAC, François JONGBLOET, Christian MALET, Bernard TRESSOLS, Jean-Paul VALIERE, Philippe VERGNES, Joël SOUYRI, Jean-Louis BARRAU, Florent DOUZIECH, Michel BONNET, Régine MOULIADE, Pierre PAILLAS, Christiane SOULIE, Didier VIGROUX, Jean-Jacques ALMAYRAC, Pierre SCHULTEISS, Jérôme SOULIE, Thierry MOULIS

Représentés :

Excusés : Jean-Marc ESCOUTES suppléé par Jérôme SOULIE, Denis MARTY, Aline REDO, Rolande AZAM, Christophe HERIN, Francis RUFFEL, Jean-Christian BOHERE suppléé par Thierry MOULIS

Absents :

**Secrétaire de
séance :** Philippe VERGNE

DEL02A_05 03 2026 - Objet : Demande de subvention pour l'opération « Accompagnement technique du LIA-GIP Transitions » – année 2026.

Monsieur le Président rappelle que depuis plusieurs années l'EPAGE Cérou Vère fait appel au GIP-LIA Transitions (anciennement Plateforme Agro-écologique d'Auzeville) pour bénéficier d'un appui technique sur 2 volets principalement : la mise en œuvre d'expérimentation et l'appui à l'animation à l'élaboration des programmes d'actions ou à la construction d'outils ou dispositifs plus spécifiques.

*Le président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
-informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier au Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV - BP 7007-31068 TOULOUSE CEDEX 07, ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.*

Cette année, le projet est :

- L'appui à la construction de dispositif adapté à l'accompagnement
Objectif du lancement du Parcours d'Accompagnement Individualisé des Agriculteurs : « Chèque conseil »
- Mobilisation de la base de données HECATE pour le territoire du bassin Cérou et Vère : Outil de cartographie et d'analyse des données environnementales et agricoles. (Outil en cours de développement par le GIP LIA.)

Le Président propose de solliciter les aides maximales auprès des financeurs.

Le Président demande au conseil de lui permettre de solliciter les aides selon le plan de financement ci-après :

- PLAN DE FINANCEMENT :

	Estimation	Cout du projet TTC 15 000 €
Partenaires	Participation sollicitée %	
Agence de l'Eau Adour Garonne	70 %	10 500 €
Département du Tarn	10%	1 500 €
Auto financement Syndicat	20 %	3 000 €
Total	100%	15 000 €

APRES EN AVOIR DELIBERE L'ASSEMBLEE, A L'UNANIMITE :

- **Décide**, de solliciter les aides présentées ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Président à demander les aides aux différents partenaires financiers et à signer tout document à intervenir se rapportant à cette opération.

La séance est levée à 20h50

Fait et délibéré en séance, le jeudi 5 mars 2026

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Président,

Christian PUECH

Le Secrétaire,

Philippe VERGNES

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
CEROU-VERE
Plateau de la gare
81640 SALLES SUR CEROU
Tél. 05 63 36 45 58

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 11_ / 03_ / 2026____
et publié ou notifié
le 11_ / 03_ / 2026____

Le président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

-informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier au Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV - BP 7007-31068 TOULOUSE CEDEX 07, ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.